



Le 29 novembre 2016

Par **SDÉ**, courriel et messagerie

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie: R-3944-2015 / Notre dossier : R051436 JOT

Monsieur,

Le Coordonnateur donne suite aux engagements demandés par la Régie lors de la séance de travail du 10 novembre 2016 dernier en déposant ses réponses à la pièce **HQCMÉ-13, Document 1**, les normes de fiabilité révisées en version française et anglaise (Documents 2 et 3 respectivement) ainsi que les modifications au Glossaire (Document 4).

Les documents originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. M^e Paule Hamelin
M^e Pierre Grenier